



Communiqué CFE-CGC Santé Social, CGT Santé Action Sociale, FO Action Sociale/Santé Privée

Ensemble pour la revalorisation de 183 € net pour tous les salariés du secteur social

Depuis de nombreux mois la CFE-CGC Santé Social, la CGT Santé Action Sociale et FO Action Sociale/Santé Privée dénoncent l'inégalité de traitement entre les salariés du secteur de la santé et de l'action sociale.

L'absence de transposition à tous des mesures du Ségur de la santé est injuste et incompréhensible.

- Elle fait subir, aux secteurs non revalorisés, un déficit d'attractivité toujours plus important.
- Elle génère une dégradation du climat social et des conditions de travail.
- Elle entraîne le départ de nombreux salariés, des fuites de compétences et des risques de fermeture d'établissements et de services.

Les risques de détérioration de la prise en charge et de l'accompagnement des patients et des usagers sont réels.

Les oubliés du Ségur sont nombreux : professionnels éducatifs, administratifs et techniques des SSIAD et des ESSMS handicap financés par l'assurance maladie, personnels des structures sociales et médico-sociales dont ceux financés par les Conseils Départementaux, salariés du médico-social, de l'Aide à Domicile, de la protection de l'enfance et de l'insertion, personnels des Etablissements Français du Sang.

[Pour ces exclus, les organisations syndicales demandent l'extension immédiate des 183 € du Ségur de la santé.](#)

Pour autant, cette revalorisation n'est qu'un premier pas. La paupérisation des salariés due, à l'augmentation du coût de la vie, au blocage des salaires depuis 1999, au gel du point d'indice dans la fonction publique et au retard de rémunération de nos métiers affiché par la France par rapport aux autres pays européens, nécessite la mise en place d'une réelle politique salariale et un rattrapage général de 300 € pour les salariés du secteur.

La méthode LAFORCADE, imposée aux Branches sans possibilité de négociation, ne répond pas à notre revendication. Elle est inacceptable. Elle morcelle les éventuelles revalorisations créant ainsi des exclusions, les soumettent à un rapprochement aléatoire des Branches aux échéances inconnues, les indexent à un financement des collectivités territoriales hypothétique et incertain.

La CFE-CGC Santé Social, la CGT Santé Action Sociale et FO Action Sociale/Santé Privée réaffirment que l'Etat doit mettre tous les moyens financiers pour garantir l'extension des mesures salariales du Ségur. Il doit garantir l'égalité des salaires et des droits auxquels nous sommes attachés. Dès lors, la problématique de financement complémentaire par les départements, les ARS ou la Sécurité Sociale, n'est pas notre problème. Nous sommes en attente de cet abondement de l'Etat.

Avec les salariés, nous ne saurons accepter que reprenne une négociation fin décembre sur ces questions. Nous ne nous engagerons pas dans la reprise d'une quelconque négociation sous condition alors que tous les salariés comptent bénéficier des 183 € au plus tard le 1^{er} janvier 2022.

Au regard de l'urgence de cette juste revendication, 183 € pour tous, nous soutenons toutes les mobilisations en cours ou à venir. Nous allons organiser rapidement une conférence de presse pour faire état publiquement de la situation et de notre détermination à obtenir satisfaction.

Les revendications des salariés n'étant pas entendues, la Fédération et Unions CFE-CGC Santé Social, la CGT Santé Action Sociale et FO Action Sociale/Santé Privée invitent les autres organisations syndicales à les rejoindre pour renforcer l'unité et préparer ensemble les conditions d'une mobilisation nationale qui pourrait avoir lieu sans attendre la conférence des financeurs que le gouvernement entend ouvrir avec les départements.

Paris le 25 octobre 2021

Contacts presse :

Xavier DEHARO – CFE-CGC Santé Social : 06 79 75 55 53

Julie MASSIEU – CGT Santé Sociaux : 06 28 11 91 13 / Cristina VANOSI – UFAS CGT : 06 72 97 43 37

Pascal CORBEX – FNAS FO : 06 61 12 85 20 / Franck HOULGATTE – UNSSP FO : 06 12 25 94 25